



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Année scolaire 2025-2026



Service en ligne Orientation en 3^e Phase **définitive** d'orientation et affectation au lycée

Guide à l'attention des chefs d'établissement et de leurs équipes
pour l'accompagnement des familles

Sommaire

1. Une seule démarche en ligne pour les demandes d'orientation et d'affectation au lycée	5
1.1. Action à effectuer avant la phase définitive dans Siecle Orientation	6
1.2. Actions à effectuer au cours de la phase définitive	8
1.3. Comment suivre la procédure d'orientation	10
1.4. Comprendre le dialogue entre le service en ligne et Siecle Orientation	10
1.5. Suivre la formulation des choix d'orientation	12
1.6. Saisir les propositions du conseil de classe	14
1.7. Suivre les réponses des familles aux avis des conseils de classe	17
1.8. Comment les données de la procédure d'orientation sont affichées dans la fiche de dialogue élève	18
1.9. Recommandation	19
1.10. Documentation d'accompagnement	19
2. La saisie des vœux post 3e dans le service en ligne	21
2.1. Connexion au service en ligne Orientation	21
2.2. Les étapes de la saisie en ligne des vœux post 3e	24
2.3. Découvrir les formations	27
2.4. Présentation des recherches et description d'une offre de formation	30
2.5. Formuler ses demandes	33
2.6. Déduction des choix définitifs	36
2.7. Confirmation d'enregistrement de la saisie	36
2.8. Déconnexion à l'issue d'une saisie	37
2.9. Répondre aux propositions du conseil de classe	38
2.10. Accord de la famille	40
2.11. Désaccord avec la proposition d'orientation	42
2.12. Consultation des résultats de l'affectation	45
3. Les échanges avec Affelnet-lycée	47
3.1. Le suivi des demandes dans Affelnet-lycée	47
3.2. Modifications après fermeture des saisies du service	47
3.3. Intégration des décisions d'orientation dans Affelnet lycée	48

1. Une seule démarche en ligne pour les demandes d'orientation et d'affectation au lycée

En fin de 3^e, les élèves sont concernés par deux procédures interdépendantes d'orientation et d'affectation.

Le portail Scolarité Services permet aux familles de faire les démarches administratives liées au passage du collège au lycée. Vous pourrez mettre à disposition les formulaires habituels aux familles ne souhaitant pas utiliser le service en ligne.

Afin de simplifier le parcours usager dans Scolarité Services, les familles formulent **les choix d'orientation et les vœux d'affectation au lycée** de leur enfant scolarisé en classe de 3^e en une démarche unique. Elles déposent en ligne leurs demandes de formation et d'établissement souhaités pour la rentrée et les choix d'orientation correspondants sont transmis à Siecle Orientation pour le conseil de classe.

À cette fin, le service en ligne Orientation reste obligatoirement ouvert dans Vie de l'Établissement.

La famille est informée à chaque étape de sa démarche dans le respect du cadre réglementaire des procédures d'orientation et d'affectation :

- un récapitulatif de saisie confirme aux deux représentants légaux les choix d'orientation déduits des vœux d'affectation, indique qu'ils sont transmis au conseil de classe et les informe du rôle du conseil de classe et du chef d'établissement dans la décision d'orientation ;
- ce récapitulatif précise aussi que les vœux d'affectation sont traités sous réserve de conformité avec la décision d'orientation du chef d'établissement ;
- les représentants légaux peuvent consulter et répondre aux propositions du conseil de classe dans le service en ligne ;
- en cas de désaccord avec la décision d'orientation, la famille est invitée à rencontrer le chef d'établissement soit pour se conformer à la décision d'orientation et modifier ses vœux d'affectation, soit pour former un recours auprès de la commission d'appel ;
- lors de la publication des résultats de l'affectation, la famille peut consulter les résultats d'affectation et inscrire son enfant directement dans l'établissement d'accueil. La notification d'affectation comporte les voies et délais de recours de la décision d'affectation. La famille est invitée à **inscrire son enfant dans le délai fixé** y compris en cas de recours administratif.

Les recommandations qui suivent visent le bon échange des données entre Siecle Orientation et le service en ligne.

1.1. Action à effectuer avant la phase définitive dans Siecle Orientation

Fixer la date de consolidation des demandes

La date de consolidation des demandes pour chaque division permet de **programmer l'ouverture de la saisie des propositions du conseil de classe**.

Paramétriser - Dates de consolidation des demandes

Pour chaque phase, la date de consolidation des demandes permet :

- de fermer la saisie des intentions / choix définitifs sur le service en ligne Orientation
- d'ouvrir la saisie des avis provisoires / propositions du conseil de classe sur SIECLE

Cette date sera utilisée pour afficher la date limite de saisie des demandes sur le fil de qu'être une date future : il est donc important de renseigner cette date le plus tôt possible. Au palier 3^e à la phase définitive les familles peuvent saisir les demandes de formation d'orientation et d'affectation au lycée. Les choix d'orientation correspondants à ces demandes. Ceux saisis après cette date seront affichés comme non reçus dans SIECLE.

Premier semestre

Date de consolidation des intentions : 20 / 02 / 2026

Deuxième semestre

Date de consolidation des choix définitifs : 27 / 05 / 2026

VALIDER ANNULER

Division	Date de consolidation des intentions	Date de consolidation des choix définitifs	Action
3A	20/02/2026	27/05/2026	
3B	06/03/2026	26/05/2026 ⚠ Demandes en ligne non reçues à partir de cette date jusqu'au 26/05/2026	
3C	12/03/2026	27/05/2026	
3D	03/02/2026	27/05/2026	
3E	⚠ À compléter	⚠ À compléter	

Les familles peuvent **saisir les demandes de formation et d'établissement dans le service en ligne selon le calendrier national des procédures d'orientation et d'affectation au lycée, du 4 mai au 26 mai 2026**.

Les choix d'orientation correspondant aux demandes de formation et d'établissement saisis en ligne sont envoyés à Siecle Orientation jusqu'à la date de consolidation des demandes.

La consolidation des demandes fixée le 27 mai 2026 permet à toutes les demandes saisies jusqu'au 26 mai d'être intégrées dans Siecle Orientation et évite la remontée de demandes non synchronisées.

À noter : si vous fixez la date de consolidation avant le 27 mai par exemple le 24 mai, les familles pourront encore faire leurs demandes en ligne mais après le 23 mai 23 h 59, les choix enregistrés **après cette date seront indiqués comme non reçus** 🗑️ au niveau de l'élève concerné dans Siecle Orientation. Le détail des choix non reçus est indiqué dans une pop-up.

Comment rouvrir les saisies dans le service en ligne si besoin

La date de consolidation des demandes fixée avant le 27 mai 2026 peut être modifiée si besoin pour **rouvrir les saisies dans le service en ligne** et permettre la réception des choix à la suite des nouvelles demandes saisies en ligne.

Si des propositions du conseil de classe sont enregistrées, cette action entraîne leur suppression pour la division.

Les choix des familles saisis avant la réouverture sont conservés.

The screenshot shows the SIECLE Orientation interface. A modal dialog titled "Confirmation de la réouverture des saisies" is displayed in the center. The dialog contains the following text: "Attention, la réouverture des saisies supprimera l'intégralité des propositions déjà saisies par l'établissement dans SIECLE Orientation pour les élèves de la division et permettra aux représentants légaux de saisir à nouveau des choix définitifs sur le service en ligne Orientation. Les choix définitifs saisis en ligne avant la réouverture sont conservés. En 3^e les demandes peuvent être saisies après la date de consolidation mais elles sont affichées non reçues dans SIECLE Orientation, la réouverture permettra la réception des choix à la suite des nouvelles demandes en ligne." Below the text, it asks "Voulez-vous vraiment rouvrir les saisies ?" with two buttons: "OUI" (checked) and "NON". A yellow arrow points from the "OUI" button to the "ROUVRIRE LES SAISIES" button in the background interface. The background interface shows the "Paramétriser - Dates de consolidation" section for the 3^eME division. It lists dates for the second and third trimesters: "Date de consolidation des intentions" (23/01/2026) and "Date de consolidation des choix définitifs" (21/01/2026). A "ROUVRIRE LES SAISIES" button is highlighted with a yellow box, and a warning icon indicates "4 élève(s) avec des propositions".

La réouverture des saisies n'est pas possible si des familles ont répondu aux propositions

La modification de la date est désactivée.

The screenshot shows the SIECLE Orientation interface in the "Paramétriser - Dates de consolidation des demandes" section. The interface displays the configuration for the 3^eME division. It shows the "Date de consolidation des intentions" (02/01/2026) and the "Date de consolidation des choix définitifs" (21/01/2026). A yellow box highlights the "Date de consolidation des choix définitifs" field, which is disabled (greyed out). Below the date fields, a message states: "Rouvrir les saisies et réinitialiser les propositions Impossible de rouvrir les saisies car des réponses de représentants légaux sont présentes". The "VALIDER" and "ANNULER" buttons are visible at the bottom.

1.2. Actions à effectuer au cours de la phase définitive

Les actions du chef d'établissement dans Siecle Orientation

Suivre la formulation des choix

Saisir les propositions

Suivre les réponses des familles

SIECLE | ORIENTATION

Tableau de bord | Suivre la procédure | Phase provisoire | **Phase définitive** | Désaccord et appel | Paramétrer

Phase définitive - Réponse des représentants légaux

Veillez renseigner au moins un des critères ci-dessous

Élève: Palier: 3EME, Division: 3A, MEF: [], Nom: [], Prénom: []

Saisie en masse des réponses des RL: [] **APPLIQUER AUX ÉLÈVES SÉLECTIONNÉS**

Nom	Prénom	Division	Choix définitifs	Propositions du conseil de classe	Origine	Réponse des représentants légaux	Date de saisie	Action
[]	[]	3A	2de générale et technologique ou 2de STHR	2de professionnelle ou 1re année de BNMA	[]	✖ Désaccord	28/01/2026	[]
[]	[]	3A	2de professionnelle ou 1re année de BNMA	2de professionnelle ou 1re année de BNMA 2de générale et technologique ou 2de STHR	[]	✔ Accord : 2PRO, 2GT	27/01/2026	[]
[]	[]	3A	2de générale et technologique ou 2de STHR	2de générale et technologique ou 2de STHR	[]	⚠ À compléter		[] []
[]	[]	3A	1re année de CAP ou de CAP agricole	1re année de CAP ou de CAP agricole 2de professionnelle ou 1re année de	[]	⚠ À compléter		[] []

MEN | SIECLE | ORIENTATION | 26.1.0.0.7 | [Accessibilité: non conforme](#)

Les actions des familles dans le service en ligne

Formuler les demandes

Répondre aux propositions

Le calendrier permet de voir toutes les étapes de l'orientation après la 3^e. Les boutons sont activés successivement un par un en fonction de la progression du calendrier.

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT LIL

Après la 3^e

De décembre 2025 à avril 2026

Indiquez au conseil de classe vos souhaits d'orientation après la classe de 3^e pour votre enfant :

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR ;
- 2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de BNMA ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Choisir son orientation

Après le conseil de classe

Consultez l'avis donné sur les voies d'orientation choisies, cet avis reste consultable aux étapes suivantes.

Voir l'avis du conseil de classe

Du 3 avril au 26 mai 2026

Découvrez les formations disponibles à la rentrée prochaine.

A partir du 4 mai, formulez vos demandes d'admission pour les formations et établissements que vous souhaitez.

Pour chaque formation choisie, le conseil de classe examine la voie d'orientation correspondante :

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR ;
- 2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de BNMA ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Découvrir les formations

Formuler ses demandes

PROCHAINEMENT

Fin mai et début juin 2026

Prenez connaissance de l'orientation proposée pour votre enfant par le conseil de classe et donnez votre réponse.

En cas de désaccord, prenez rendez-vous avec le chef d'établissement.

Pour l'admission, seules les demandes conformes à la décision d'orientation seront étudiées.

Répondre à la proposition d'orientation

PROCHAINEMENT

A partir du mardi 30 juin après-midi

Découvrez la formation et l'établissement où votre enfant est admis et inscrivez-le.

Voir le résultat d'admission



Inscrire

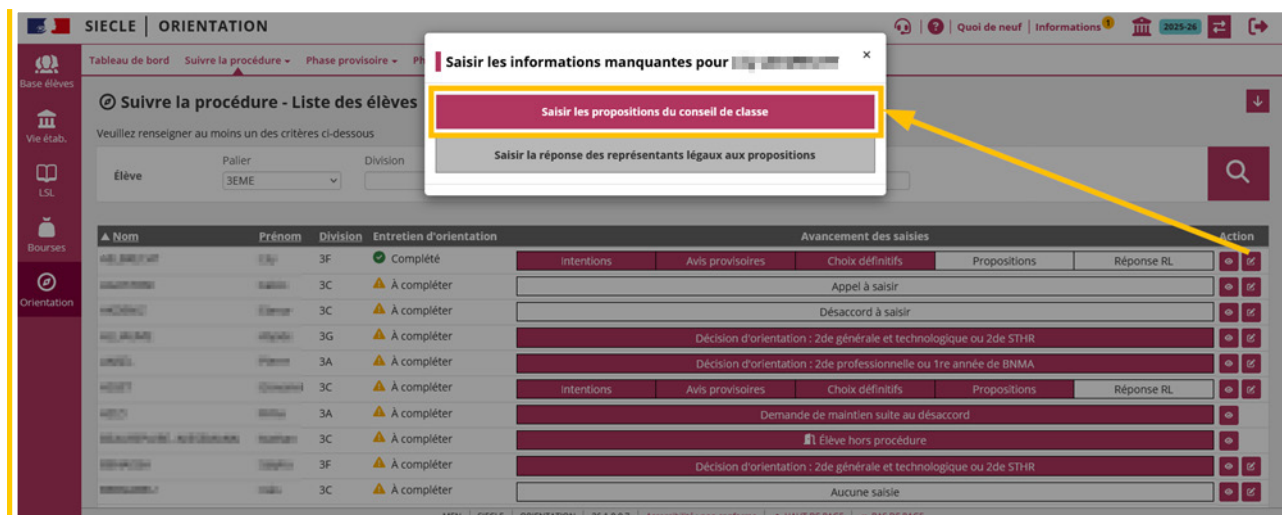
Une question, besoin d'aide ?

Assistance



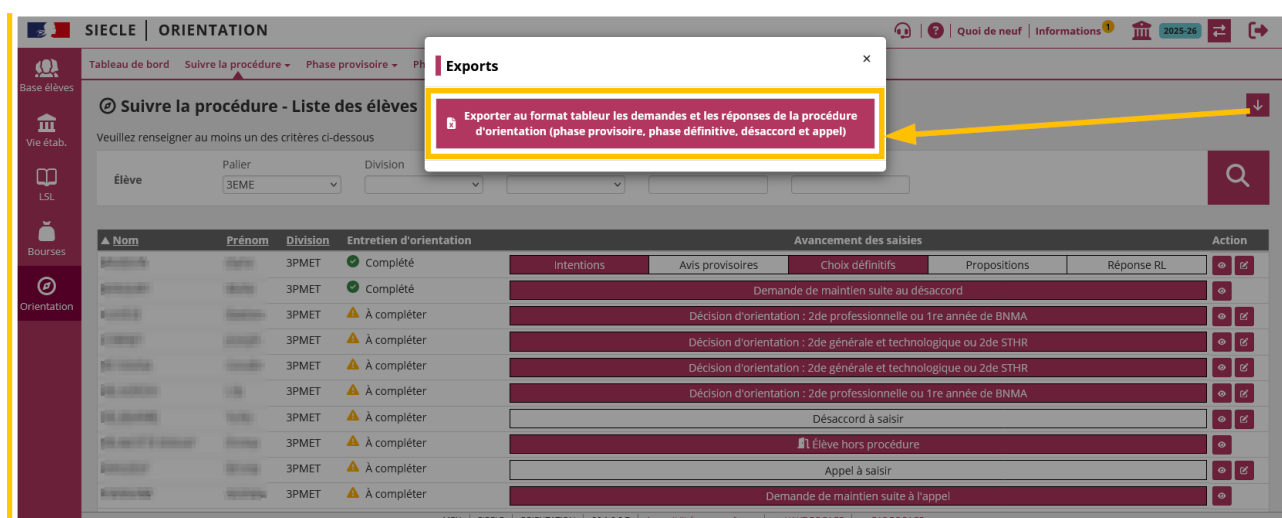
1.3. Comment suivre la procédure d'orientation

La page **Suivre la procédure-Liste des élèves** permet de suivre l'avancement des saisies et leurs détails dans la fiche élève , les modifier si besoin et compléter les informations manquantes  indiquées dans la pop-up.



L'export au format tableur permet de suivre le détail des saisies pour chaque élève :


- demandes et réponses au cours de la procédure d'orientation (**phase provisoire, phase définitive, désaccord et appel**).



1.4. Comprendre le dialogue entre le service en ligne et Siecle Orientation

Formuler les demandes de poursuite d'études après la 3e

- Les familles peuvent **saisir les demandes de formation et d'établissement** dans le **service en ligne Orientation** du 4 mai au 26 mai 2026. Ces demandes d'affectation sont envoyées à Affelnet – Lycée.
- Les choix d'orientation correspondant aux demandes d'affectation (paragraphe 2.6) sont envoyés à Siecle Orientation jusqu'à la date de consolidation fixée par le chef d'établissement.

- **Ceux saisis après la date de consolidation seront affichés comme non reçus** dans la page **Phase définitive-Choix définitifs** de Siecle Orientation. Les choix non reçus ne sont pas enregistrés dans le dossier de l'élève mais sont consultables en ouvrant  la fenêtre pop-up des derniers choix non reçus.
- **Les choix d'orientation peuvent éventuellement être saisis par le chef d'établissement dans Siecle Orientation** à partir de la fiche dialogue papier.
- Les choix saisis par le chef d'établissement sont **visibles par les familles uniquement à la consultation** des propositions du conseil de classe.

Envoi des choix d'orientation

- **Chaque nuit**, les choix d'orientation correspondants aux demandes de formations et d'établissements saisis dans le service en ligne sont **transmis à Siecle Orientation**.
- Ces choix, une fois intégrés, remplacent ceux éventuellement saisis par l'établissement.

Modifications des choix d'orientation

- À la demande des familles, les chefs d'établissement peuvent **modifier les choix saisis dans le service en ligne au-delà de la date de consolidation** des demandes.
- Un courriel est envoyé à chacun des représentants légaux pour les informer des modifications avec une adresse générique configurée par les services académiques.

Envoi des propositions d'orientation du conseil de classe

- Avant l'envoi des propositions le service en ligne affiche « Les propositions ne sont pas encore disponibles, votre établissement est en train de les saisir ».
- Les propositions du conseil de classe **sont envoyées dans la nuit suivant leur saisie au service en ligne**.

Réception des propositions

- **Dès le lendemain, les représentants légaux peuvent consulter ces propositions et donner leur réponse.**
- Les familles peuvent voir les propositions du conseil de classe et donner leur réponse, **que leur demande ait été saisie dans le service en ligne ou dans Siecle Orientation par le chef d'établissement.**

Réponse des représentants légaux aux propositions

- La réponse **Accord** ou **Désaccord** donnée dans le service en ligne s'affiche dans Siecle Orientation le lendemain de la saisie.

Le dialogue entre le service en ligne, Siecle Orientation et Affelnet-lycée

Service en ligne Du 4 mai au 26 mai 2026

1 Formuler les demandes de formations et d'établissements

Saisissez vos demandes
Du 4 mai à 16h00 au 26 mai à 23h59

Calendrier 2026
Consultation
Du 27 mai à 16h00

Les vœux d'affectation sont envoyés à Affelnet-lycée

Les choix d'orientation déduits de ces vœux sont envoyés à Siecle Orientation

Ces choix remplacent ceux éventuellement saisis par le chef d'établissement dans Siecle Orientation

Prénom	Division	Origine	Choix
Yves BENO	3B	🏠	1re année de CAP ou de CAP agricole
Marguerite	3A	🏠	2de générale et technologique ou 2de STHR 2de professionnelle ou 1re année de BNMA 1re année de CAP ou de CAP agricole
Emmanuel PIRELLO	3B	🏠	1re année de CAP ou de CAP agricole

La consolidation des demandes fixée le 27 mai permet d'envoyer les choix saisis le 26 mai à Siecle Orientation

Les choix saisis après la date de consolidation sont affichés non reçus

Le détail des choix non reçus est indiqué dans une pop up

Juin 2026

2 Saisir les propositions d'orientation

Propositions d'orientation
Réponse du conseil de classe à la demande des représentants légaux

Choix définitifs
• 2de professionnelle ou 1re année de BNMA

Propositions du conseil de classe
• 2de professionnelle ou 1re année de BNMA
• 2de générale et technologique ou 2de STHR

Les propositions du conseil de classe sont envoyés dans la nuit suivant leur saisie au service en ligne

Les choix d'orientation sont intégrés, la saisie des propositions peut commencer

3 Répondre à la proposition d'orientation

Réponse des représentants légaux sur l'orientation

Vous devez sélectionner une ou plusieurs propositions du conseil de classe ou manifester votre refus.

Vous acceptez le ou les propositions du conseil de classe suivantes :

2de professionnelle ou 1re année de BNMA

2de générale et technologique ou 2de STHR

Vous n'acceptez aucune des propositions du conseil de classe et prenez immédiatement contact avec le chef d'établissement.

Les familles peuvent voir les propositions et donner leur réponse, que leur demande ait été saisie dans le service en ligne ou dans Siecle Orientation par le chef d'établissement

La réponse est affichée dans Siecle Orientation le lendemain suivant la saisie

Propositions du conseil de classe

Propositions du conseil de classe	Origine	Réponse des représentants légaux
2de générale et technologique ou 2de STHR	🏠	Accord : 2GT
2de professionnelle ou 1re année de BNMA	🏛️	Désaccord
2de professionnelle ou 1re année de BNMA 2de générale et technologique ou 2de STHR	🏠	Accord : 2PRO, 2GT

Réponse famille Accord : la décision d'orientation pour chacune des voies proposées et recommandées est envoyée à Affelnet-lycée

En cas de désaccord un entretien est proposé pour la suite de la procédure

Date de consolidation des demandes fixée par le chef d'établissement Conseils de classe début juin

1.5. Suivre la formulation des choix d'orientation

Les choix sont affichés avec l'origine de la saisie dans l'écran **Choix définitifs**.

SIECLE | ORIENTATION

Base élèves

Vie étab.

LSL

Bourses

Orientation

Tableau de bord Suivre la procédure Phase provisoire Phase définitive Désaccord et appel

Phase définitive - Choix définitifs

Veillez renseigner au moins un des critères ci-dessous

Élève: Palier: 3EME Division: 3A MEF: Nom:

Origine de la saisie

Saisie en ligne effectuée par [nom] le 22/01/2026

Choix des représentants légaux

• 2de générale et technologique ou 2de STHR

RETOUR À LA LISTE DES CHOIX

Nom	Prénom	Division	Origine	Choix	Date de saisie en ligne	Action
[nom]	[prénom]	3A	🏠	2de générale et technologique ou 2de STHR	22/01/2026	🗑️
[nom]	[prénom]	3A	🏠	2de générale et technologique ou 2de STHR	22/01/2026	🗑️
[nom]	[prénom]	3A	🏠	1re année de CAP ou de CAP agricole 2de générale et technologique ou 2de STHR 2de professionnelle ou 1re année de BNMA	22/01/2026	🗑️
[nom]	[prénom]	3A	⚠️	À compléter		🗑️
[nom]	[prénom]	3A	🏛️	2de générale et technologique ou 2de STHR		🗑️
[nom]	[prénom]	3A	⚠️	À compléter		🗑️
[nom]	[prénom]	3A	⚠️	À compléter		🗑️

SIECLE | ORIENTATION Quoi de neuf | Informations ¹ | 2025-26

Tableau de bord | Suivre la procédure | Phase provisoire | **Phase définitive** | Désaccord et appel | Paramétrer

Phase définitive - Choix définitifs

Veillez renseigner au moins un des critères ci-dessous

Élève: Palier: 3EME, Division: 3A, MEF: [], Nom: [], Prénom: []

Nom	Prénom	Division	Action
BOUQUET	Mathilde	3A	[]
BOUQUET	Mathilde	3A	[]
BOUQUET	Mathilde	3A	[]
BOUQUET	Capucine	3A	[]
BOUQUET	Mathilde	3A	[]
BOUQUET	Mathilde	3A	[]
BOUQUET	Mathilde	3A	[]
BOUQUET	Mathilde	3A	[]
BOUQUET	Mathilde	3A	[]
BOUQUET	Mathilde	3A	[]
BOUQUET	Mathilde	3A	[]
BOUQUET	Mathilde	3A	[]
BOUQUET	Mathilde	3A	[]
BOUQUET	Mathilde	3A	[]
BOUQUET	Mathilde	3A	[]

Origine de la saisie

Saisie en ligne effectuée par [] le 22/01/2026

Choix des représentants légaux

- 2de générale et technologique ou 2de STHR
- 2de professionnelle ou 1re année de BNMA
 - 2NDPRO Accompagnement soins-services à la personne
 - Sous statut scolaire

RETOUR À LA LISTE DES CHOIX

MEN | SIECLE | ORIENTATION | 26.1.0.0.5 | Accessibilité : non conforme | BAS DE PAGE

1.6. Saisir les propositions du conseil de classe

Au moment du conseil de classe, les choix affichés dans Siecle Orientation sont ceux saisis en établissement ou les choix saisis dans le service en ligne. Dans ce cas ils remplacent les choix déjà saisis en établissement s'ils existent.

La page **Propositions** permet de voir les propositions manquantes à compléter.

SIECLE | ORIENTATION Quoi de neuf | Informations ¹ | 2025-26

Tableau de bord | Suivre la procédure | Phase provisoire | **Phase définitive** | Désaccord et appel | Niveau 1re | Paramétrer

Phase définitive - Propositions du conseil de classe

Veillez renseigner au moins un des critères ci-dessous

Élève: Division: 3PMET, MEF: [], Nom: [], Prénom: []

Saisie globale des réponses | RÉPONDRE FAVORABLEMENT AUX ÉLÈVES SÉLECTIONNÉS

<input type="checkbox"/>	Nom	Prénom	Division	Choix	Propositions	Action
<input type="checkbox"/>	BOUQUET	Mathilde	3PMET	2de professionnelle ou 1re année de BNMA	⚠ À compléter	[]
<input type="checkbox"/>	BOUQUET	Mathilde	3PMET	2de générale et technologique ou 2de STHR	2de professionnelle ou 1re année de BNMA	[]
<input type="checkbox"/>	BOUQUET	Mathilde	3PMET	2de professionnelle ou 1re année de BNMA 1re année de CAP ou de CAP agricole	2de professionnelle ou 1re année de BNMA 1re année de CAP ou de CAP agricole 2de générale et technologique ou 2de STHR	[]
<input type="checkbox"/>	BOUQUET	Mathilde	3PMET	2de générale et technologique ou 2de STHR	2de générale et technologique ou 2de STHR	[]
<input type="checkbox"/>	BOUQUET	Mathilde	3PMET	2de professionnelle ou 1re année de BNMA 2de générale et technologique ou 2de STHR	⚠ À compléter	[]
<input type="checkbox"/>	BOUQUET	Mathilde	3PMET	2de générale et technologique ou 2de STHR	2de générale et technologique ou 2de STHR	[]

MEN | SIECLE | ORIENTATION | 26.1.0.0.5 | Accessibilité : non conforme | BAS DE PAGE

L'établissement peut alors saisir la réponse du conseil de classe et, si la famille l'a demandé, modifier ses choix.

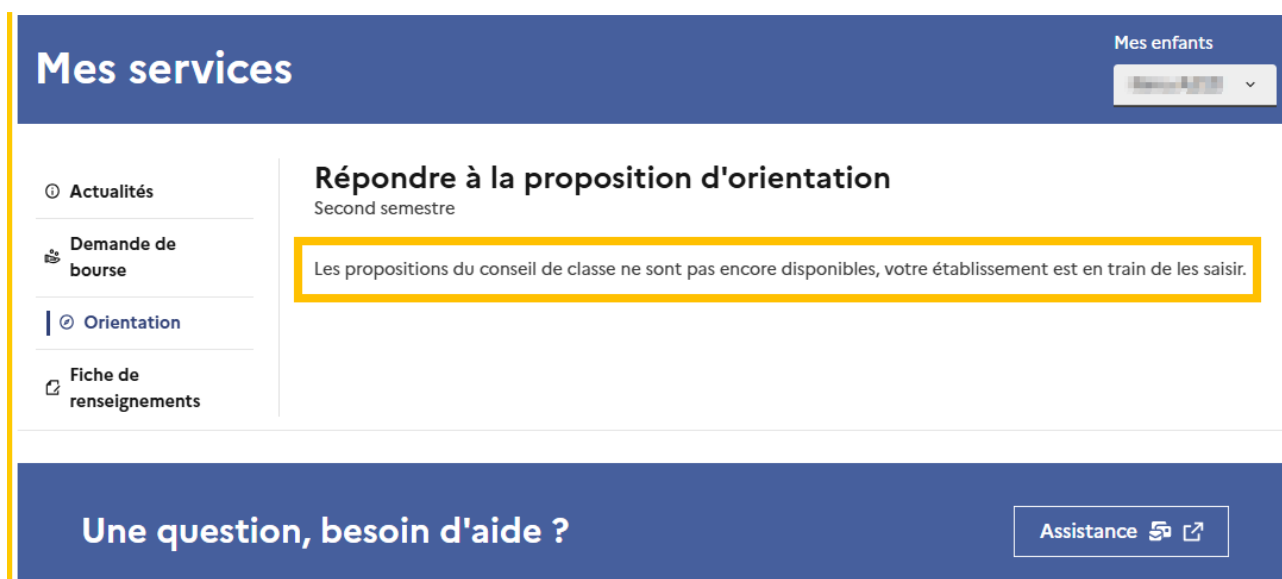
The screenshot displays the 'Phase définitive - Propositions du conseil de classe' interface. At the top, there is a navigation bar with 'SIECLE | ORIENTATION' and various utility icons. Below this is a sub-navigation bar with options like 'Tableau de bord', 'Suivre la procédure', and 'Phase définitive'. The main content area is titled 'Phase définitive - Propositions du conseil de classe' and includes a search bar for 'Élève' with fields for 'Division' (3PMET), 'MEF', 'Nom', and 'Prénom'. A table on the left lists students with columns for 'Nom', 'Prénom', 'Division', and 'Action'. The main form area is divided into sections: 'Rappel de la phase provisoire' showing 'Intentions' and 'Avis provisoires' (2de générale et technologique ou 2de STHR); 'Choix' with a dropdown for '2de professionnelle ou 1re année de BNMA' and a 'Spécialité ou famille de métiers conseillée' field; 'Proposition sur une voie non demandée' with a dropdown for '2de générale et techn' and a text area for 'Conseil sur la spécialité'; and 'Observations du conseil de classe' with a text area and a checkbox for 'Dispositif de mise à niveau conseillé'. At the bottom, there are buttons for 'VALIDER', 'ANNULER', and 'RETOUR À LA LISTE DES PROPOSITIONS'. A footer contains 'MEN | SIECLE | ORIENTATION | 26.1.0.0.5 | Accessibilité : non conforme | BAS DE PAGE'.

Les propositions d'orientation sont envoyées dans la nuit suivant leur saisie

Les familles peuvent voir les propositions du conseil de classe et donner leur réponse **Accord ou Désaccord**, que leur demande ait été saisie dans le service en ligne ou dans **Siecle Orientation** par le chef d'établissement.

Lorsque les représentants légaux se connectent pour consulter les propositions alors que celles-ci n'ont pas encore été envoyées au service en ligne Orientation, le message suivant est affiché :

« **Les propositions du conseil de classe ne sont pas encore disponibles, votre établissement est en train de les saisir** ».



The screenshot shows a user interface for 'Mes services' (My services). At the top right, there is a 'Mes enfants' (My children) dropdown menu. On the left, a sidebar lists services: 'Actualités' (News), 'Demande de bourse' (Scholarship application), 'Orientation' (selected), and 'Fiche de renseignements' (Information sheet). The main content area is titled 'Répondre à la proposition d'orientation' (Respond to the orientation proposal) for the 'Second semestre' (Second semester). A yellow-bordered box contains the message: 'Les propositions du conseil de classe ne sont pas encore disponibles, votre établissement est en train de les saisir.' (Orientation proposals are not yet available, your school is in the process of entering them). At the bottom, there is a blue bar with the text 'Une question, besoin d'aide ?' (A question, need help?) and an 'Assistance' button with a help icon and an external link icon.

1.7. Suivre les réponses des familles aux avis des conseils de classe

La réponse donnée dans le service en ligne s'affiche dans Siecle Orientation le lendemain de la saisie.

La réponse Accord ou Désaccord aux propositions du conseil de classe est indiquée dans la page **Réponse des représentants légaux**.

Nom	Prénom	Division	Choix définitifs	Propositions du conseil de classe	Origine	Réponse des représentants légaux	Date de saisie	Action
[redacted]	[redacted]	3B	1re année de CAP ou de CAP agricole 2de générale et technologique ou 2de STHR	1re année de CAP ou de CAP agricole 2de générale et technologique ou 2de STHR	🏠	✅ Accord : 2GT	28/01/2026	✎
[redacted]	[redacted]	3A	2de générale et technologique ou 2de STHR	2de professionnelle ou 1re année de BNMA	🏠	❌ Désaccord	27/01/2026	✎
[redacted]	[redacted]	3B	2de générale et technologique ou 2de STHR 2de professionnelle ou 1re année de BNMA	2de professionnelle ou 1re année de BNMA 1re année de CAP ou de CAP agricole	⚠️	⚠️ À compléter		✓ ✕

⚠️ Le représentant légal ne peut répondre qu'une seule fois dans le service en ligne aux propositions du conseil de classe.
Si vous modifiez les propositions après sa réponse, vous devrez l'informer des changements effectués

Confirmation de la modification des propositions

Les représentants légaux ayant déjà répondu aux propositions du conseil de classe, vous devrez informer les représentants légaux des changements effectués. Souhaitez-vous continuer ?

✓ OUI ✕ NON

Si vous souhaitez des précisions concernant le fonctionnement de Siecle Orientation, vous pouvez vous référer à **l'aide en ligne** ainsi qu'auprès de votre **service académique d'information et d'orientation**.

1.8. Comment les données de la procédure d'orientation sont affichées dans la fiche de dialogue élève

Voir le contenu ou imprimer la fiche de dialogue élève

Les fiches de dialogue pour chaque élève peuvent être vues ou imprimées si besoin. **Les informations de la procédure d'orientation y sont affichées après leur intégration** dans Siecle Orientation (schéma page 10).

The screenshot shows the 'Paramétriser - Impression des fiches de dialogue élèves' screen in the Siecle Orientation application. The interface includes a navigation menu on the left with options like 'Bases élèves', 'Vie étab.', 'LSL', 'Bourses', and 'Orientation'. The top header displays 'SIECLE | ORIENTATION' and navigation links. The main content area features search filters for 'Palier' (3EME) and 'Division' (3A). A dropdown menu is open, showing document selection options: 'Livret initial - format "feuillet"', 'Livret initial - format "livret"', and 'Phase de dialogue et appel' (which is checked). A table of student records is visible in the background, and a button 'IMPRIMER LES FICHES POUR LES ÉLÈVES SÉLECTIONNÉS' is present.

La fiche de dialogue élève avec les informations intégrées

The screenshot shows a student dialogue form titled "Second semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s) d'orientation". The form asks for the student's choice of orientation for the next school year, with options for 2nd year (general/technological or STHR) and 1st year (CAP or CAPa). A yellow box highlights that choices are displayed from the consolidation date. The form includes a signature line for the legal representative and a date of request (22/01/2026).

Second semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s) d'orientation

Nous demandons pour la rentrée prochaine :

Le passage en :
classez par ordre de préférence la ou les cases de votre choix (1, 2, 3)

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de BNMA
 sous statut scolaire sous statut d'apprenti

1^{re} année de CAP ou CAPa
 sous statut scolaire sous statut d'apprenti

À le

Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :
Demande(s) effectuée(s) par le 22/01/2026 via le service en ligne

À remettre au professeur principal de la classe pour le/...../.....

Les choix d'orientation sont affichés à partir de la date de consolidation

Second semestre : PROPOSITION(S) D'ORIENTATION DU CONSEIL DE CLASSE	
<i>Le conseil de classe répond à la ou aux demande(s) des représentants légaux</i>	
Le passage en :	
• 2 ^{de} générale et technologique ou 2 ^{de} STHR	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
• 2 ^{de} professionnelle ou 1 ^{re} année de BNMA	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
• 1 ^{re} année de CAP ou CAPa	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Observations du conseil de classe :	Les propositions sont affichées dès leur saisie dans Siecle Orientation
<input type="checkbox"/> Dispositif de mise à niveau conseillé	
Proposition du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants légaux :	
2de générale et technologique ou 2de	
À	le Signature du chef d'établissement

RÉPONSE DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX SUR L'ORIENTATION
<input type="checkbox"/> Nous acceptons la proposition du conseil de classe suivante : Celle-ci devient décision d'orientation définitive prise par le chef d'établissement.
<input type="checkbox"/> Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons immédiatement contact avec le chef d'établissement Téléphone : avant le / /
À le Signature du(es) représentant(s) légal(aux) : accepte les propositions : 2PRO, 2GT - saisie du 27/01/2026
À remettre au professeur principal de la classe pour le/...../.....

1.9. Recommandation

Il est nécessaire d'informer les représentants légaux si des modifications sont effectuées dans Siecle Orientation, dans la situation suivante :

- modification des propositions du conseil de classe alors que les représentants ont déjà donné leur réponse sur le service en ligne Orientation.

1.10. Documentation d'accompagnement

- Guides à l'attention des établissements pour l'accompagnement des familles lors de la phase définitive d'orientation et l'affectation au lycée.
- Aide en ligne accessible depuis Siecle Orientation en cliquant sur le lien Aide situé en haut à droite de l'écran.
- Diaporama de présentation du service en ligne Orientation « Comment demander sa voie d'orientation après la 3^e et son affectation au lycée ? ».

Assistance en ligne

- Une plateforme d'assistance nationale est mise à disposition des familles pour les questions techniques. La plateforme est accessible depuis le service en ligne à chaque étape de la saisie.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Scolarité Services Assistance démarches en ligne

Pour plus d'informations sur les services et leur utilité, allez sur la page du site education.gouv.fr. Cette page vise à vous aider à utiliser le site Scolarité Services et l'aide est thématique.

- Le compte ÉduConnect +
- Mes autorisations +
- Accès au portail via le smartphone +
- L'orientation -**
 - Pour les questions sur les formations envisagées, prenez contact avec le professeur principal de votre enfant.
 - Si l'avis du conseil de classe n'est pas disponible alors que le conseil de classe a déjà eu lieu, prenez contact avec l'établissement de votre enfant.
 - Vous pouvez également lire des explications détaillées sur l'orientation [après la 3e](#) et après [la 2de générale et technologique](#).
- L'inscription +
- La demande de bourse +
- Le paiement des factures +
- Le livret scolaire du CP à la 3e +
- Le livret de parcours inclusif +
- Le livret scolaire du lycée +

Je n'ai pas trouvé la solution à mon problème | J'ai trouvé la solution à mon problème

Une question, besoin d'aide ?

Assistance 

2. La saisie des vœux post 3e dans le service en ligne

L'ergonomie du service en ligne a été revue pour améliorer son accessibilité et être utilisable par toute personne en situation de handicap.

Ce chapitre présente le **déroulement de la saisie des demandes de poursuites d'études après la 3^e**, afin que vous puissiez apporter aux familles l'accompagnement dont elles pourraient avoir besoin lors des **procédures d'orientation et d'affectation au lycée**.

Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des demandes, la réponse aux propositions du conseil de classe pourra être effectuée indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

2.1. Connexion au service en ligne Orientation

Accès avec l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr

Le service en ligne Orientation est accessible par le portail national Scolarité Services à l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr :

- le service en ligne Orientation mis à disposition des représentants légaux et des élèves eux-mêmes est compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs ;
- le compte d'un représentant légal permet de saisir les demandes de formation et d'établissement et de répondre aux propositions du conseil de classe ;
- le compte d'un élève permet uniquement de consulter ce que le représentant légal a complété.



ÉduConnect
Un compte unique pour les services numériques
des écoles et des établissements

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je sélectionne mon profil



Responsable d'élève



Élève

Connexion avec un compte ÉduConnect ou FranceConnect

The screenshot shows the login interface for a 'Responsable d'élève' (parent/guardian) on the ÉduConnect platform. At the top left is the ÉduConnect logo, and at the top right is a link to 'Changer de profil'. On the left side, a box titled 'Le compte ÉduConnect peut donner accès :' lists permissions: 'aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;', 'à l'espace numérique de travail (ENT) ;', and 'au livret scolaire.' The main content area is titled 'Je me connecte avec mon compte ÉduConnect' and includes fields for 'Identifiant' (with a 'Champ(s) obligatoire(s)' indicator and a 'Mot de passe' field (with a 'Mot de passe oublié?' link). Below these fields is a 'Se connecter' button and a 'Je n'ai pas de compte' link. An 'ou' separator leads to a section titled 'Je me connecte avec FranceConnect', which explains that FranceConnect is a state-proposed solution for security and simplification. It features a 'S'identifier avec FranceConnect' button and a 'Qu'est-ce que FranceConnect?' link.

Le cas échéant le représentant légal peut sur son compte ÉduConnect :

- rattacher un enfant à son compte ;
- vérifier son adresse de messagerie.

The screenshot shows the account management page for a 'Responsable d'élève'. At the top left is the ÉduConnect logo, and at the top right is a user profile icon and a 'Se déconnecter' link. The page title is 'Je gère mon compte'. A central callout box with a yellow border is titled 'Actions à effectuer sur votre compte' and contains the text 'Veuillez mettre à jour les informations suivantes.' Below this text are two buttons: a dark blue 'Rattacher des élèves' button and a white 'Je souhaite les réaliser plus tard' button. The background shows a partially visible form with fields for 'Identifiant' and 'Mot de passe', and a list of children with icons and names.

Accès des représentants légaux aux services en ligne

La page d'accueil de Scolarité Services permet de consulter le calendrier des démarches tout au long de l'année scolaire.

Le **Fil des événements** rappelle au bon moment la **démarche à effectuer** et permet d'y accéder directement en un seul clic.

Fil des événements

Événements à venir

31
JUIN

Orientation après la 3e

Prenez connaissance de l'orientation proposée pour votre enfant par le conseil de classe et donnez votre réponse.

Répondre à la proposition

Vous avez au moins un enfant scolarisé à l'école élémentaire, au collège ou au lycée

Pour réaliser certaines démarches et suivre la scolarité de vos enfants, accédez aux services en ligne depuis [Mes services](#).

i Remarque : Si vous avez plusieurs enfants, sélectionnez l'élève concerné par la démarche dans la liste proposée.

Vous pouvez par exemple,

Dès l'école élémentaire :

- consulter, signer et télécharger le livret du CP à la 3e (bilans périodiques et bilans de fin de cycle) ;
- télécharger les attestations obtenues par vos enfants ;
- si votre enfant entre en 6e : vous pouvez l'inscrire dans son collège.

À partir du collège :

- vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin, les mettre à jour (adresse, téléphone, courriel, etc.) ;
- déposer et suivre votre demande de bourse ;
- suivre la phase d'orientation en fin de 3e ;
- consulter et payer vos factures ;
- donner votre autorisation pour une sortie.

À partir du lycée :

- Livret scolaire du lycée en 1re et terminale pour :
 - consulter mes moyennes périodiques et annuelles, l'évaluation des compétences, l'appréciation annuelle des professeurs et l'avis de réussite au baccalauréat formulé par l'équipe pédagogique au jury du baccalauréat ;
 - vérifier le contenu du livret scolaire et signer ou refuser sa transmission au jury du baccalauréat ;
 - télécharger la version définitive après la proclamation des résultats (attention, il y a une date limite de mise à disposition du livret sur le service en ligne).

Certaines démarches sont accessibles uniquement pendant une période de l'année.

Plusieurs services mettent à votre disposition des documents (ex : livrets scolaires). Pensez à les télécharger dès que possible car vous pourriez en avoir besoin.

i Remarque : à partir du moment où votre enfant n'est plus scolarisé, vous n'avez plus accès à Scolarité Services et donc à ces documents.

Retrouvez ces services dans [Mes services](#).

Accès de l'élève aux services en ligne

Accueil

Mes services

Voici les services disponibles

Dès le collège :

- Livret scolaire du CP à la 3e :
 - consulter et télécharger mes différents bilans (périodiques et de fin de cycle) ;
 - consulter et télécharger mes attestations de sécurité routière (dont l'ASSR 1 et 2) ;
 - consulter et télécharger mon attestation du savoir nager ;
 - consulter et télécharger ma certification numérique PIX.

À partir du lycée :

- Livret scolaire du lycée en 1re et terminale pour :
 - consulter mes moyennes périodiques et annuelles, l'évaluation des compétences, l'appréciation annuelle des professeurs et l'avis de réussite au baccalauréat formulé par l'équipe pédagogique au jury du baccalauréat ;
 - vérifier le contenu de mon livret scolaire avant sa transmission au jury du baccalauréat ;
 - télécharger la version définitive après la proclamation des résultats (attention, il y a une date limite de mise à disposition du livret sur le service en ligne).

Plusieurs services mettent à votre disposition des documents (ex : livrets scolaires). Pensez à les télécharger dès que possible car vous pourriez en avoir besoin.



Remarque : à partir du moment où vous n'êtes plus scolarisé, vous n'avez plus accès à Scolarité Services et donc à ces documents.

Tous ces services sont disponibles dans [Mes services](#).

2.2. Les étapes de la saisie en ligne des vœux post 3e

Un seul service est affiché dans le menu de décembre à juin pour les démarches de demande de poursuite d'études après la 3^e, le service **Orientation**. **Le bouton activé correspond à l'étape en cours. L'avis provisoire reste consultable jusqu'à fin mai.**

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT LIL

Après la 3^e

De décembre 2025 à avril 2026

Indiquez au conseil de classe vos souhaits d'orientation après la classe de 3^e pour votre enfant :

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR ;
- 2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de BNMA ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Choisir son orientation

Avis provisoires d'orientation
Orientation provisoire

Cet avis vous permet de poursuivre la réflexion sur le projet d'orientation de votre enfant pour faire les choix définitifs de fin d'année.

Réponse du conseil de classe à la demande des représentants légaux

AVIS :
2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Avis favorable

Après le conseil de classe

Consultez l'avis donné sur les voies d'orientation choisies, cet avis reste consultable aux étapes suivantes.

Voir l'avis du conseil de classe

Du 3 avril au 26 mai 2026

Découvrez les formations disponibles à la rentrée prochaine.

A partir du 4 mai, formulez vos demandes d'admission pour les formations et établissements que vous souhaitez. Pour chaque formation choisie, le conseil de classe examine la voie d'orientation correspondante :

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR ;
- 2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de BNMA ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Découvrir les formations

Formuler ses

Orientation
Demander une formation et un établissement après la 3^e

Rechercher une formation

Rechercher des formations disponibles dans votre département ou dans d'autres départements.

Formation ou établissement
Exemple : CAP Cuisine, Lycée technique, agriculture, ...

Ville ou département
Exemple : Nantes

Rechercher

PROCHAINEMENT

Fin mai et début juin 2026

Prenez connaissance de l'orientation proposée pour votre enfant par le conseil de classe et donnez votre réponse. En cas de désaccord, prenez rendez-vous avec le chef d'établissement. Pour l'admission, seules les demandes conformes à la décision d'orientation seront étudiées.

Répondre à la proposition d'orientation

PROCHAINEMENT

A partir du mardi 30 juin après-midi

Découvrez la formation et l'établissement où votre enfant est admis et inscrivez-le.

Voir le résultat d'admission

Inscrire

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Description des périodes et des actions à chaque étape

Les boutons sont activés selon l'étape en cours et permettent d'accéder aux écrans de saisie du service en ligne.

Choisir son orientation – De décembre 2025 à avril 2026

- De début décembre jusqu'à la date de consolidation des demandes d'orientation fixée par le chef d'établissement.
- Saisie des **choix d'orientation dans le service en ligne**.

Voir l'avis du conseil de classe – Après le conseil de classe

- À partir du lendemain de la saisie des avis. **Les avis restent consultables tout au long de la procédure.**
- **Voir les avis et accuser réception** dans le service en ligne. Si les représentants ne consultent pas l'avis cela ne bloque pas la poursuite aux étapes suivantes.

Découvrir les formations – A partir du 3 avril 2026

- Le 3 avril 2026 c'est l'ouverture de la consultation des offres de formation possibles après le collège.

Formuler ses demandes – Du 4 mai au 26 mai 2026

- Formuler ses **vœux d'affectation** en ligne. Avec la **démarche unique pour les demandes d'orientation et d'affectation au lycée**, les familles déposent leurs demandes de formation et d'établissement souhaités pour la rentrée et les choix d'orientation correspondants sont transmis à Siecle Orientation pour le conseil de classe.

Répondre à la proposition d'orientation – Fin mai et début juin 2026

- Le lendemain de la saisie des propositions du conseil de classe et à partir du 27 mai (pas avant la date nationale de fin de saisie dans le service en ligne des demandes de poursuite d'études après la 3^e le 26 mai 2026).
- **Répondre aux propositions** d'orientation du conseil de classe dans le service en ligne.

Voir le résultat d'admission et inscrire – À partir du mardi 30 juin après-midi

- Accéder aux **résultats d'affectation** en ligne pour l'élève.
- Inscrire en ligne son enfant dans l'établissement où il est admis.

2.3. Découvrir les formations

Du 3 avril au 26 mai 2026

Découvrez les formations disponibles à la rentrée prochaine.

A partir du 4 mai, formulez vos demandes d'admission pour les formations et établissements que vous souhaitez.

Pour chaque formation choisie, le conseil de classe examine la voie d'orientation correspondante :

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR ;
- 2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de BNMA ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Découvrir les formations

Formuler ses demandes

L'offre de formation 2026 est consultable sur le service en ligne dès le 3 avril 2026.



Orientation

Demander une formation et un établissement après la 3e



Découvrez les offres de formation après le collège

À partir du 3 avril

Au moins un des deux champs "Formation ou établissement" ou "Ville ou département" doit être renseigné

Formation ou établissement

Exemple : CAP cuisine, lycée Berlioz, agricole, ...

Ville ou département

Exemple : Nantes

Rechercher

Si saisi, le champ "Formation ou établissement" doit comporter au minimum 3 caractères

Si saisi, le champ "Ville ou département" doit comporter au minimum 2 caractères

Didacticiel vidéo



Calendrier 2026

EN COURS

Consultation

Je consulte le catalogue 2026 à jour.

À partir du 3 avril

Demandes

J'enregistre mes demandes.

Du 4 mai à 14:00 au 26 mai à 23:59

Traitement

Mon dossier est en cours de traitement.

Du 27 mai au 29 juin

Résultat

Je consulte le résultat de mes demandes.

Dès le 30 juin après-midi

Les demandes sont formulées selon le calendrier national entre le lundi 4 mai et le mardi 26 mai 2026.

La recherche d'une formation

Durant la période de saisie des demandes, lorsque l'utilisateur est connecté, le service propose trois modalités d'accès aux offres de formation :

- Le menu rapide lycées de secteur



Ce menu permet d'accéder directement à la liste des offres de seconde générale et technologique de son ou ses lycées de secteur.

Ce menu rapide ne peut être présenté qu'aux élèves dont le code zone géographique de résidence renseigné dans l'application Affelnet-lycée correspond à une ou plusieurs offres de formation de secteur dans son académie d'origine.

Zone géographique de résidence de l'élève

* Zone géographique de résidence de l'élève 027EVRE1 EVREUX 1
Offre(s) de formation de secteur

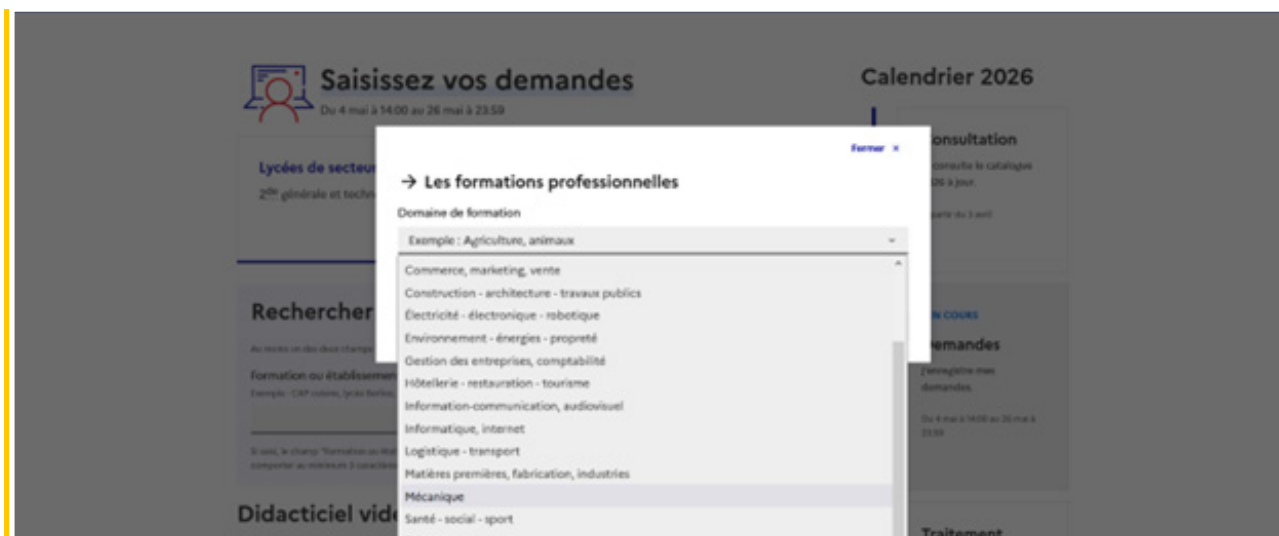
Code	Formation	Visible SLA
02721358	LYCEE ARISTIDE BRIAND EVREUX CEDEX Formation d'accueil : 2-GT 2 ND E GENERALE ET TECHNOLOGIQUE Statut : SCOLAIRE seconde GT	OUI
02712866	Formation d'accueil : 2R-AC1 2-GT EURO ANGLAIS Statut : SCOLAIRE seconde GT européenne anglais	OUI

Accessibilité: Non conforme

- Le menu rapide formations professionnelles



Ce menu permet d'accéder à une liste déroulante des domaines professionnels référencés par l'ONISEP. La sélection d'un domaine professionnel permet de découvrir les offres de formation correspondantes dans son académie.



- La recherche par mots clefs



Deux champs peuvent être renseignés :

- nom de la formation et/ou de l'établissement recherché ;
- nom de la Ville ou du département.

La recherche peut ne contenir qu'une partie du nom de la formation visée. Elle s'appuie également sur un ensemble de disciplines, domaines et sous-domaines indexés par l'ONISEP permettant de proposer les formations correspondantes lorsque le libellé de la formation saisie n'est pas exact.

2.4. Présentation des recherches et description d'une offre de formation

L'offre correspondant au résultat de la recherche est présentée sous forme de liste, des filtres sont disponibles à gauche, des badges permettent d'identifier des critères importants liés à l'offre de formation, la rubrique « détail de la formation » permet d'accéder à des informations plus détaillées.

Rechercher une formation

Au moins un des deux champs "Formation ou établissement" ou "Ville ou département" doit être renseigné

Formation ou établissement
Exemple : CAP cuisine, lycée Berlioz, agricole, ...

Ville ou département
Exemple : Nantes

MODELISATION DUNKERQUE Rechercher

Si saisi, le champ "Formation ou établissement" doit comporter au minimum 3 caractères

Si saisi, le champ "Ville ou département" doit comporter au minimum 2 caractères

Filtres

Type d'établissement

Public

Privé

Statut

Apprentissage

Scolaire

Type de formation

Sélectionner une option

Résultats de recherche

2 offres trouvées correspondant à vos critères de recherche.

SCOLAIRE MODALITÉS PARTICULIÈRES PUBLIC

59 - DUNKERQUE

classe de 2de professionnelle métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment

Lycée professionnel Guynemer

9% travaillent 76% étudiant

+ Ajouter à mes demandes Détails de la formation

Les **badges** permettent d'identifier si l'offre de formation :

- relève d'un établissement du secteur public ou privé ;
- donne lieu à des modalités particulières d'admission (entretien, dossier...);
- est proposée en apprentissage ;
- est proposée en établissement agricole.

Les **taux** de poursuite d'étude et taux d'emploi 6 mois après la sortie de formation sont présentés pour chaque formation dont les données issues d'[Inserjeunes](#) sont disponibles.

En utilisant les **filtres proposés** il est possible d'affiner sa recherche selon :

- le secteur (Public / Privé) ;
- le statut (Apprenti / Scolaire) ;
- le type de formation (Seconde générale et technologique / Seconde professionnelle / Première année de CAP / Autres types de formation) ;
- le département ;
- l'internat (proposé ou non) ;
- 3 autres filtres (Établissements agricoles / Établissements maritimes / Campus des métiers).

Au niveau de la page « détails de la formation » sont présentés à l'utilisateur :

- la **fiche établissement et la fiche formation** pour obtenir des informations plus détaillées. Celles-ci renvoient vers le site de l'ONISEP ou une page dédiée réalisée par l'académie si la formation relève d'une particularité académique ;
- un **paragraphe de l'académie d'accueil** visant à informer des particularités de la politique d'orientation et d'affectation de l'académie ;
- un **plan** pour repérer la situation géographique de l'établissement proposant cette offre ;
- un **onglet « débouchés »** permettant de consulter le détail des taux de poursuite d'étude et du devenir des jeunes 6 mois après leur sortie.

The screenshot shows a web interface for a vocational training program. At the top, there are tabs for 'SCOLAIRE', 'MODALITÉS PARTICULIÈRES', and 'PUBLIC'. The main title is 'classe de 2de professionnelle métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment'. To the right, it identifies the 'Établissement' as 'Lycée professionnel Guynemer' and the 'Lieu' as '99 rue de la République, 59430 - DUNKERQUE'. Below the title, there are links for 'Fiche établissement' and 'Fiche formation', and a button 'Ajouter à mes demandes'. A navigation bar includes 'Informations', 'Débouchés', and 'Plan'. The 'Informations' section contains text about the program's structure and future pathways. Below this, there are sections for 'Modalités particulières' and 'Académie d'accueil' with links to further information.

La page descriptive de l'offre contient également des informations spécifiques lorsque l'offre de formation :

- porte sur une 2^{de} professionnelle famille de métiers

(Indication de l'ensemble des spécialités de 1^{re} à laquelle cette 2^{de} professionnelle peut mener)

Cette formation est organisée par familles de métiers. L'élève peut ainsi découvrir la famille de métiers qui l'intéresse, apprendre les savoir-faire communs à tous les métiers d'un même secteur et choisir, à la fin de l'année de 2de professionnelle, sa spécialité de baccalauréat professionnel. Cette formation prépare à la poursuite en classe de 1re vers les spécialités de baccalauréat suivantes :

- bac pro Métiers de l'accueil (ex bac pro Accueil - relation clients et usagers)
- bac pro Métiers du commerce et de la vente option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale (ex bac pro vente)
- bac pro Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial (ex bac pro commerce)

- relève d'une seconde générale et technologique avec enseignements courants

IMPORTANT

Les vœux pour un établissement privé ou dépendant du ministère de l'agriculture ne tiennent pas compte de la notion de secteur.

En revanche, pour une demande d'admission en classe de seconde générale et technologique d'un lycée public de l'éducation nationale, les élèves résidant dans la zone de desserte de ce lycée sont prioritaires.

Vous êtes invités à indiquer ce lycée de secteur public parmi vos vœux pour être assuré d'une affectation en classe de seconde générale et technologique.

Pour certains enseignements rares de seconde générale et technologique, la zone de desserte peut être élargie et, le cas échéant, une procédure particulière d'admission est alors signalée.

- présente des modalités particulières d'admission définies par l'académie d'accueil

Modalités particulières

Cette formation donne lieu à des entretiens d'information via la procédure "PassPro". les élèves peuvent bénéficier de rencontres d'information spécialement organisées pour eux par les établissements. A l'issue de cette procédure, certains élèves peuvent bénéficier d'une priorité d'admission dans ces formations. L'inscription à PassPro se fait par le collègue.

- a fait l'objet d'informations spécifiques mises en avant par les services académiques

Cette formation est dispensée en collaboration avec des entreprises partenaires

- relève de l'apprentissage

Important

Cette formation se déroule en apprentissage, elle alterne période de formation en centre de formation des apprentis et en entreprise.

Pour y être admis, vous devez trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage. Vous devez également avoir atteint l'âge de 15 ans avant le 31 décembre de l'année.

Nous vous conseillons de rapidement contacter l'établissement choisi pour démarrer vos démarches d'inscription et de recherche d'employeur.

[Prendre contact avec l'établissement de formation](#)

Pour calculer votre salaire d'apprenti : [Consulter le simulateur avec l'établissement de rémunération du site alternance.emploi.gouv.fr](#)

Un onglet supplémentaire « Employeurs » propose, pour ces offres en apprentissage, les potentielles entreprises qui recrutent pour cette formation.

Informations **Employeurs** Plan

Trouver un employeur

Pour faire cette formation, vous devez trouver une entreprise qui vous accueille en apprentissage. Nous vous conseillons de commencer vos recherches rapidement.

[Voir des conseils pour trouver un apprentissage](#)

Métier ou formation * Lieu

Rayon Niveau d'études visé Employeur handi-engagé (0) Afficher la carte

CANDIDATURE SPONTANÉE

ACSP

Secteur d'activité : Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé

3 place Pierre Semard 59200 TOURCOING
0,58 km(s) du lieu de recherche

[CANDIDATURE](#)

2.5. Formuler ses demandes

Du 3 avril au 26 mai 2026

Découvrez les formations disponibles à la rentrée prochaine.

A partir du 4 mai, formulez vos demandes d'admission pour les formations et établissements que vous souhaitez. Pour chaque formation choisie, le conseil de classe examine la voie d'orientation correspondante :

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR ;
- 2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de BNMA ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

[Découvrir les formations](#)

[Formuler ses demandes](#)

À compter du 4 mai la saisie des demandes devient possible

Le bouton **Ajouter à mes demandes** est présent sur la page descriptive des offres. Il permet d'ajouter l'offre de formation à sa sélection.

[+ Ajouter à mes demandes](#)

Lorsqu'une demande est ajoutée, un bandeau apparaît et indique le nombre de demandes à enregistrer, accompagné d'un bouton « Voir mes demandes » qui permet d'accéder à sa sélection pour l'ordonner et l'enregistrer. Tant qu'aucune validation n'a été faite, ce bandeau apparaît sur fond rouge.

Accueil > Catalogue

Rechercher une formation

Au moins un des deux champs "Formation ou établissement" ou "Ville ou département" doit être renseigné

Formation ou établissement

Exemple : CAP cuisine, lycée Berlioz, agricole, ...

Mécanique

Ville ou département

Exemple : Nantes

Rechercher

Si saisi, le champ "Formation ou établissement" doit comporter au minimum 3 caractères

Si saisi, le champ "Ville ou département" doit comporter au minimum 2 caractères

Filtres

Type d'établissement

Public

Privé

Statut

Apprentissage

Scolaire

Type de formation

Résultats de recherche

3106 offres trouvées correspondant à vos critères de recherche.

SCOLAIRE PUBLIC

51 - REIMS

2nde professionnelle réalisation d'ensembles mécaniques et industriels

Lycée Roosevelt

Retirer de mes demandes

Détails de la formation

Ordonner et valider ses demandes

Vos demandes



Vos demandes ne sont pas encore enregistrées

Vous devez enregistrer votre sélection pour que vos demandes soient prises en compte dans le cadre des procédures d'orientation et d'affectation. [En savoir plus.](#)

Vous pourrez les modifier jusqu'au 26 mai 2026.



RANG 1

CAP Cuisine

UFA Gué à Tresmes

77 - CONGIS-SUR-THEROUANNE



RANG 2

CAP Cuisine

Lycée polyvalent de Kawéni

976 - MAMOUDZOU



Chaque demande formulée peut être supprimée, l'ordre peut être changé.

Les demandes doivent être validées.

Les modifications restent possibles jusqu'au 26 mai.

Vos demandes sont enregistrées
Vous pourrez les modifier jusqu'au 26 mai 2026.

RANG 1 **LYCÉE DE SECTEUR**
classe de 2de générale et technologique
Lycée Marguerite de Flandre
59 - GENEBOUFT →

RANG 2
classe de 2de professionnelle métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment
Lycée professionnel Guynemer
59 - OUSAÏQUE →

RANG 3
classe de 2de professionnelle métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels
IIC-Lycée polyvalent industriel et commercial
59 - TOURCOING →

RANG 4
CAP fleuriste
CMA Hauts-de-France - CMA Formation et Entreprises Services Tourcoing
59 - TOURCOING →

Pour l'admission, seules les demandes conformes à la décision d'orientation seront étudiées.
Par exemple : Si vous avez demandé une seconde générale et technologique mais que l'avis du conseil de classe ne valide pas ce choix d'orientation, vous ne pourrez pas être admis en seconde générale et technologique. [En savoir plus...](#)

D'après vos demandes, le conseil de classe sera informé de vos choix d'orientation en :

- 2de générale et technologique ou 2de STHR
- 2de professionnelle
- 1re année de CAP ou de CAP agricole

[Télécharger le récapitulatif de mes demandes \(PDF\)](#) [Modifier les demandes](#)

Un récapitulatif des demandes formulées peut être téléchargé.

Si l'utilisateur ne dispose pas de compte (ex : demande de retour en formation initiale d'un ancien élève), depuis le site public <https://affectation3e.phm.education.gouv.fr> il peut télécharger le récapitulatif de ses demandes et le transmettre à la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) de son département afin que ses vœux puissent être saisis directement dans Affelnet-lycée.

2.6. Déduction des choix définitifs



Les demandes formulées sur le service en ligne permettent de déduire les choix d'orientation des familles, lesquels sont transmis à Siecle orientation.

- L'ordre des choix d'orientation correspond à l'ordre formulé par la famille dans le service en ligne
- Selon le paramétrage académique, la spécialité ainsi que le statut scolaire ou apprenti sont affichées ou non dans Siecle Orientation.

2.7. Confirmation d'enregistrement de la saisie

L'enregistrement par les familles de leurs demandes sur le service en ligne génère l'envoi d'un courriel qui récapitule leur saisie et précise les choix d'orientation déduits. Les deux représentants sont destinataires du courriel. Seul le représentant à l'origine de la saisie peut apporter des modifications. Si l'autre représentant légal souhaite apporter des modifications il est invité à prendre contact avec la personne à l'origine de la saisie ou à contacter l'établissement de l'élève.

Choix d'orientation définitifs

D'après vos demandes, le conseil de classe sera informé de vos choix d'orientation en :

- 1re année de CAP ou de CAP agricole
- 2de professionnelle

Il est possible d'apporter des modifications jusqu'à la date de fermeture du service en ligne. Si vous n'êtes pas à l'origine de cette demande, vous devez contacter le responsable de l'élève pour apporter les modifications. En cas de désaccord, veuillez contacter immédiatement le chef d'établissement.

2.8. Déconnexion à l'issue d'une saisie

La déconnexion depuis le portail scolarité service n'engendre pas une déconnexion du service en ligne orientation.

Pour une famille ayant plusieurs enfants concernés par les saisies dans le service en ligne, il est possible de passer d'un dossier à l'autre.



Lors d'un accompagnement des familles en établissement pour la saisie de leurs demandes, il est nécessaire, entre deux familles, de réaliser la déconnexion directement dans le service en ligne pour s'assurer d'être connecté au bon dossier



2.9. Répondre aux propositions du conseil de classe

La réponse aux propositions du conseil de classe pourra être effectuée indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

Le lendemain de la saisie des propositions, le représentant légal peut les consulter et donner sa réponse.

Le représentant légal est guidé dans la démarche à suivre.

Mes services

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT LIL

Répondre à la proposition d'orientation

Second semestre

Après le conseil de classe du 2^d semestre, prenez connaissance de l'orientation proposée pour votre enfant et donnez votre réponse :

- d'accord : la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation ;
- pas d'accord : prenez vite contact avec le chef d'établissement pour la suite de la procédure.

Répondre à la proposition d'orientation

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Toutes les informations saisies dans Siecle Orientation sont affichées dans le service en ligne Orientation.



🕒 Actualités

📄 Demande de bourse

📄 Orientation

📄 Fiche de renseignements

📄 Paiement des factures

📄 Livret scolaire du CP à la 3e

🔗 ENT LIL 🔗

Propositions d'orientation

Second semestre

Réponse du conseil de classe à la demande des représentants légaux

RANG 1

2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de BNMA

OUI

Spécialité ou famille de métiers demandée : classe de 2^{de} professionnelle métiers des transitions numérique et énergétique
Sous statut scolaire.

Proposition(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Réponse des représentants légaux sur l'orientation

Vous devez sélectionner une ou plusieurs propositions du conseil de classe ou manifester votre refus.

Nous acceptons la ou les propositions du conseil de classe suivantes :

- 2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de BNMA
- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR
- Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons **immédiatement** contact avec le chef d'établissement.

[Retour aux informations](#)

Valider

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

2.10. Accord de la famille

Une fois la réponse validée, elle n'est plus modifiable dans le service en ligne.

Chacun des représentants légaux peut consulter le détail de la réponse donnée en ligne, ils reçoivent un courriel de confirmation de la réponse donnée et sont informés de la décision d'orientation.

Réponse des représentants légaux sur l'orientation

Vous devez sélectionner une ou plusieurs propositions du conseil de classe ou manifester votre refus.

Nous acceptons la ou les propositions du conseil de classe suivantes :

2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de BNMA

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons **immédiatement** contact avec le chef d'établissement.

[Retour aux informations](#)

La réponse validée ne
peut plus être modifiée

[Valider](#)

L'affichage de la page une fois la réponse validée est identique pour chacun des représentants légaux.

Mes services

Profil B

- Actualités
- Demande de bourse
- Orientation**
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures
- Livret scolaire du CP à la 3e
- ENT LIL

Propositions d'orientation

Second semestre

Votre réponse a bien été enregistrée.

Réponse du conseil de classe à la demande des représentants légaux

RANG 1

2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de BNMA

OUI

Spécialité ou famille de métiers demandée : classe de 2^{de} professionnelle métiers des transitions numérique et énergétique
Sous statut scolaire.

Proposition(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Réponse des représentants légaux sur l'orientation

Votre(vos) réponse(s) a(ont) bien été validée(s). Un courriel de confirmation a été envoyé aux représentants légaux, si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.

M. P. P. a accepté la ou les propositions du conseil de classe le 27/01/26 à 10:20 :

- 2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de BNMA
- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

Cette ou ces propositions deviennent décisions d'orientation définitives prises par le chef d'établissement. Pour toute question, adressez-vous au chef d'établissement.

[Retour aux informations](#)

Je donne mon avis

SERVICES PUBLICS+

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Guide Service en ligne orientation en troisième - Orientation et affectation au lycée | 41

Le courriel transmis simultanément est identique pour chacun

Objet : [ORIENTATION] Acceptation de la proposition du conseil de classe

Bonjour,

Suite à la démarche effectuée en ligne le 27/01/2026 à 10:20 par **Fredine FORTY**, nous vous confirmons par ce message que la(les) proposition(s) suivante(s) du conseil de classe pour l'élève **Pierre AMSEL** a(ont) été acceptée(s) :

- 2de professionnelle ou 1re année de BNMA
- 2de générale et technologique ou 2de STHR

Celle(s)-ci devient(nent) décision(s) d'orientation définitive(s) prise(s) par le chef d'établissement.

Tous les représentants légaux sont informés de cette validation. Pour toute question vous pouvez prendre contact avec le chef d'établissement.

2.11. Désaccord avec la proposition d'orientation

Mes services

Actualités

Demande de bourse

Orientation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Livret scolaire du CP à la 3e

ENT LIL

Propositions d'orientation

Troisième trimestre

Réponse du conseil de classe à la demande des représentants légaux

RANG 1

2de générale et technologique ou 2de STHR

NON

Proposition(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux

2de professionnelle ou 1re année de BNMA

Réponse des représentants légaux sur l'orientation

Vous devez sélectionner une ou plusieurs propositions du conseil de classe ou manifester votre refus.

Nous acceptons la ou les propositions du conseil de classe suivantes :

2de professionnelle ou 1re année de BNMA

Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons immédiatement contact avec le chef d'établissement.

[Retour aux informations](#) [Valider](#)

Une question, besoin d'aide ? [Assistance](#)

Une fois la réponse validée, elle n'est plus modifiable dans le service en ligne et tous les représentants ainsi que l'élève peuvent la consulter.

Les représentants légaux reçoivent un **courriel** de confirmation de la réponse donnée les informant qu'ils **doivent prendre contact immédiatement avec le chef d'établissement**

Réponse des représentants légaux sur l'orientation

Vous devez sélectionner une ou plusieurs propositions du conseil de classe ou manifester votre refus.

Nous acceptons la ou les propositions du conseil de classe suivantes :

2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de BNMA

Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons **immédiatement** contact avec le chef d'établissement.

[Retour aux informations](#)

La réponse validée ne
peut plus être modifiée

[Valider](#)

L'affichage de la page une fois la réponse validée est identique pour chacun des représentants légaux

Mes services

M. L.

- Actualités
- Demande de bourse
- Orientation**
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures
- Livret scolaire du CP à la 3e
- ENT LIL

Propositions d'orientation

Troisième trimestre

Votre réponse a bien été enregistrée.

Réponse du conseil de classe à la demande des représentants légaux

RANG 1

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

NON

Proposition(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux

2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de BNMA

Réponse des représentants légaux sur l'orientation

Votre(vos) réponse(s) a(ont) bien été validée(s). Un courriel de confirmation a été envoyé aux représentants légaux, si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.

M. L. a refusé la ou les propositions du conseil de classe le 27/01/26 à 10:29 .

Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons **immédiatement** contact avec le chef d'établissement.

[Retour aux informations](#)

Je donne mon avis

SERVICES PUBLICS+

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Le courriel transmis simultanément est identique pour chacun :

Objet : [ORIENTATION] Refus de la proposition du conseil de classe

Bonjour,

Suite à la démarche effectuée en ligne le 27/01/2026 à 10:29 par **François BICHTE PESIN**, nous vous confirmons par ce message que la(les) proposition(s) suivante(s) du conseil de classe pour l'élève **Melaine BICHTE** a(ont) été refusée(s) :

- 2de professionnelle ou 1re année de BNMA

Tous les représentants légaux sont informés de ce désaccord.

Vous devez immédiatement prendre contact avec le chef d'établissement.

2.12. Consultation des résultats de l'affectation

A partir du mardi 30 juin après-midi les représentants de l'élève peuvent consulter et télécharger les résultats des demandes formulées.

Le résultat de vos demandes est publié

Dès le 30 juin après-midi



[Consulter les résultats](#)

Vous pouvez toujours consulter les offres de formation de la rentrée 2026.

[Consulter le catalogue](#)

Calendrier 2026

Consultation

Je consulte le catalogue 2026 à jour.

A partir du 3 mai

Demandes

J'enregistre mes demandes.

Du 4 mai à 14:00 au 26 mai à 23:59

Traitement

Mon dossier est en cours de traitement.

Du 27 mai au 29 juin

EN COURS

Résultat

Je consulte le résultat de mes demandes.

Dès le 30 juin après-midi

Si des demandes ont été formulées sur plusieurs académies, l'ensemble des résultats est consultable. Il est rappelé que l'inscription doit se faire dans le délai imparti par l'académie.

Vous avez formulé des vœux dans une ou plusieurs académie(s). Veuillez trouver les résultats actuellement disponibles :

ADMIS

Académie de Lille

Classe de 2de professionnelle métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels

Lycée polyvalent Colbert
59 - TOURCOING

[Télécharger les résultats](#)

Informations importantes

Vous devez respecter le délai d'inscription dans l'établissement d'affectation indiqué dans vos notifications :

- [Lille](#)

L'élève qui n'aurait pas été inscrit dans ce délai perd le bénéfice de la décision d'affectation, sa place est réputée vacante.

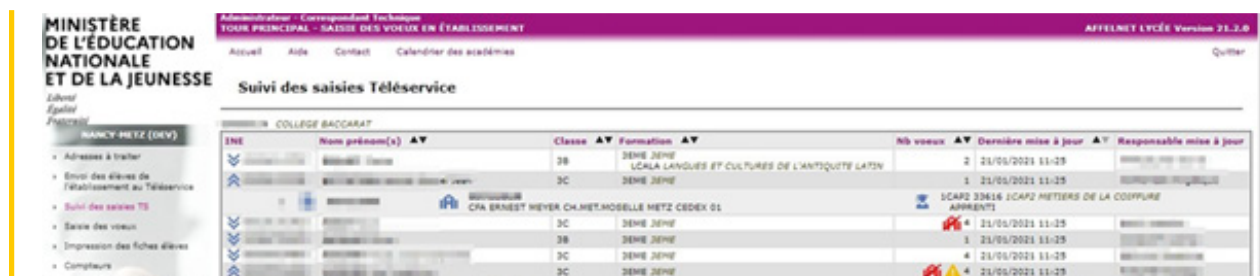
Si vous avez obtenu plusieurs réponses positives, vous devez prévenir au plus vite le ou les établissements dans lesquels vous n'irez pas vous inscrire afin que cette place puisse être proposée à un autre élève.

Si vous n'avez reçu aucune réponse positive ou si vous êtes sur liste supplémentaire, il convient de vous informer auprès de votre établissement d'origine des solutions qui peuvent vous être proposées.

3. Les échanges avec Affelnet-lycée

3.1. Le suivi des demandes dans Affelnet-lycée

Le menu « suivi des saisies SLA » permet de consulter les demandes formulées via le service en ligne. Il présente chaque jour l'état des saisies de la veille.



The screenshot shows the 'Suivi des saisies Téléservice' page in Affelnet-lycée. The page header includes 'MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE' and 'TOUR PRINCIPAL - SAISIE DES VŒUX EN ÉTABLISSEMENT'. The main content is a table with columns: 'INE', 'Nom prénom(s)', 'Classe', 'Formation', 'Nb vœux', 'Dernière mise à jour', and 'Responsable mise à jour'. The table lists several students with their respective details and application counts.

INE	Nom prénom(s)	Classe	Formation	Nb vœux	Dernière mise à jour	Responsable mise à jour
	BENNETT Clémence	3B	LEÇAL LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ LATINE	2	21/05/2021 11:25	
	BENNETT Clémence	3C	3EME 3EME	1	21/05/2021 11:25	
	CHARNIST MEYER CHARLOTTE	3C	3EME 3EME	4	21/05/2021 11:25	
	CHARNIST MEYER CHARLOTTE	3B	3EME 3EME	1	21/05/2021 11:25	
	CHARNIST MEYER CHARLOTTE	3C	3EME 3EME	4	21/05/2021 11:25	
	CHARNIST MEYER CHARLOTTE	3C	3EME 3EME	4	21/05/2021 11:25	

Le tableau restitue par défaut la liste des élèves sans présenter les vœux renseignés.

⚡⚡ Les flèches à gauche de l'INE de l'élève permettent d'afficher/masquer le détail des vœux des élèves.

Afin de répondre au besoin d'identifier rapidement les dernières saisies, le tableau est trié par défaut par date de dernière mise à jour du dossier élève sur le service en ligne. Des tris supplémentaires sont également disponibles sur chaque colonne.

3.2. Modifications après fermeture des saisies du service

Le mercredi 27 mai, la sélection faite par les représentants légaux depuis le service en ligne est déversée automatiquement dans le dossier Affelnet-lycée du candidat, à la rubrique « saisie des vœux ».

Ceux-ci sont alors modifiables directement par l'établissement et ne le sont plus depuis le service en ligne.

Si des modifications sont apportées au dossier de l'élève :

- ajout ou suppression d'une demande de dérogation ;
- ajout ou suppression d'une demande d'internat ;
- ajout, modification d'ordre ou suppression de vœu(x).

Un courriel personnalisé est envoyé aux représentants légaux. Il indique précisément la ou les modifications apportées au dossier et contient la fiche récapitulative de l'élève.

Expéditeur	no-reply@ac- [nom de l'académie].fr
Titre de l'email	[Affectation après la 3e] Modifications apportées à votre dossier
Corps de l'email	<p>ACADÉMIE DE [libelle académie] AFFECTATION DES ÉLÈVES EN LYCÉE [année campagne]</p> <p>Des modifications ont été apportées sur le dossier élève de [NOM] [Prénom1] [Prénom2] [Prénom3].</p> <p>Vous trouverez ci-joint le dossier nouvellement mis à jour.</p> <p>[L'ordre des vœux a été modifié.] [Un ou plusieurs vœux ont été ajoutés.] [Un ou plusieurs vœux ont été modifiés.] [Un ou plusieurs vœux ont été supprimés.] [Une ou plusieurs demandes d'internat ont été ajoutées.] [Une ou plusieurs demandes d'internat ont été supprimées.] [Une ou plusieurs demandes de dérogation ont été ajoutées.] [Une ou plusieurs demandes de dérogation ont été supprimées.]</p> <p>Si vous avez des questions concernant ces modifications, contactez l'établissement [type établissement] [libellé établissement] [ville] au : [numéro établissement].</p>
Pièces jointes	Fiche élève

3.3. Intégration des décisions d'orientation dans Affelnet lycée

Les décisions d'orientation des élèves du palier 3^e sont transmises dans Affelnet-lycée dès lors qu'elles sont acceptées par la famille. En cas d'appel, la décision de la commission saisie dans Siecle Orientation est transmise si le calendrier académique d'Affelnet-lycée le permet.

Dans les situations où la famille n'a pas accepté la proposition du conseil de classe ou si la décision d'orientation est manquante, celle-ci peut être saisie directement dans Affelnet lycée.

* Palier d'origine Troisième Seconde

LV2 ? ALLEMAND LV2

Option 2 ?

Élève boursier Oui Non

Décision d'orientation du chef d'établissement

Saisie(s) manuellement

2nde professionnelle

ATTENTION : tous les vœux présents dans Affelnet-lycée doivent être en conformité avec la ou les décisions d'orientation de l'élève lors du tour final d'affectation. Le menu « Liste des élèves en "non conformité vœux et décisions d'orientation" permet d'effectuer ce contrôle afin de corriger les vœux ou la décision d'orientation saisis.

- › Liste des élèves dont la saisie est incomplète
- › Liste des élèves en non conformité vœux et décisions d'orientation


Contrôle sur les décisions d'orientation du chef d'établissement

054 COLLEGE

Liste des élèves sans décision d'orientation

08	J	A	B	(né le /2005)	3D
08	D	B	P	(né le /2005)	3B
08	B	J	C	(née le /2005)	3D

Liste des élèves où l'orientation du vœu n'est pas conforme à la décision d'orientation du chef d'établissement

09	G	B	Y	(né le /2005)	3B		1ère année de CAP
1	2-GT 2NDÉ GENERALE ET TECHNOLOGIQUE						2NDÉ GENERALE ET TECHNOLOGIQUE
2	2DPROA 2120C 2DPROA CDT & GEST : POLY-CULTURE ÉLEVAGE						SECONDE PRO BACPRO 3ANS / 1E ANNEE BÉP
3	2-GT 2NDÉ GENERALE ET TECHNOLOGIQUE						2NDÉ GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

Imprimer

Fermer

